



Programme de travail

Dates	Plénière	Groupe de rédaction
Lundi 12 juin 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00	<ol style="list-style-type: none">1. Reprise de la session et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail<ul style="list-style-type: none">– L'organe intergouvernemental de négociation est invité à adopter l'ordre du jour et à approuver le programme de travail.2. Examen et négociation de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies<ul style="list-style-type: none">• Texte de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (« CA+ de l'OMS ») rédigé par le Bureau<ul style="list-style-type: none">– L'organe intergouvernemental de négociation est invité à faire des observations générales sur le texte rédigé par le Bureau, en commençant par les États Membres, suivis des parties intéressées.	

Dates	Plénière	Groupe de rédaction
<p>Mardi 13 – jeudi 15 juin 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00</p> <p>et</p> <p>Vendredi 16 juin 9 h 00-12 h 00</p>		<p>2. Examen et négociation de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Texte de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (« CA+ de l'OMS ») rédigé par le Bureau <ul style="list-style-type: none"> – L'organe intergouvernemental de négociation, par l'intermédiaire du groupe de rédaction, est invité à examiner le texte rédigé par le Bureau comme base de négociation.
<p>Vendredi 16 juin 14 h 00-17 h 00</p>	<p><i>À la fin du point 2</i> <i>(Séance à huis clos)</i></p> <p>3. Proposition du Bureau sur la voie à suivre pour préparer la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'organe intergouvernemental de négociation est invité à étudier la voie à suivre sur la base d'une proposition du Bureau. <p>4. [Supprimé] <i>(Séance publique)</i></p> <p>5. Rapport de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'organe intergouvernemental de négociation est invité à examiner un projet de rapport présentant les principales conclusions de la réunion. <p>6. Clôture de la session</p>	

= = =